

Compte rendu du Conseil Municipal du 30 juin 2014

Tous présents sauf Mme Marie-France Prouhèze excusée.

- **Fonds de concours :**

Permis de construire de M. et Mme De Morgan – De Rouville : pour l'alimentation en électricité le SDEE demande à la Mairie une participation de 385 € dans le cadre du fonds de concours : accord unanime.

- **Restauration du petit patrimoine bâti :**

- Restauration du monument aux morts : reprise des plaques et divers aménagements du socle. Coût estimé : 5072 €. Demande de subvention au département et à l'ONAC (Office National des Anciens Combattants).
- Restauration de la statue de la Vierge à Javols : sablage, rejointement du socle, peinture 3 couches de la statue. Coût estimé : 2160 €.
- Four de Tiracols : Estimation 14 180 € HT.
- Four d'Aubigeyrette : Estimation 663 € HT.
- Lavoir et croix de Volpillac : Estimation 1 050 € HT.

Le Conseil Municipal valide ces travaux et autorise le Maire à faire une demande de subventions de 50 % au Conseil Général pour un total de 18 053 € de travaux, le solde étant financé avec les fonds propres de la commune.

- **Travaux divers à réaliser :**

- Barrière de protection en rondino et couronnement du mur à l'arrière du monument aux morts : 2 100 €.
- 8 m² de dallage à créer suite aux travaux d'aménagement du Cros : 740 €.

Le Conseil Municipal valide ces travaux.

- **Éclairage public :**

Accord pour éclairage public pour ajout d'une lampe au Cheylaret, à Chabannes, Orbagnac et à l'Oustal Neuf pour un coût d'environ 9 000 €. La lampe d'Orbagnac sera étudiée afin de n'éclairer que la chaussée. La demande concernant Aubigeyrette est ajournée, le Conseil Municipal considérant qu'il n'y a aucun habitant résidant dans ce village hors des deux mois d'été.

- **Ré-ouverture du chemin reliant Bessils à Aubigeyrette :**

Deux devis ont été réalisés :

- le premier pour un chemin de 5 mètres de largeur permettant le passage d'engins agricoles pour un montant de 24 510 € HT. Cependant, la commune de Saint-Sauveur n'a pas l'intention d'ouvrir la partie qui la concerne et le pont limite le tonnage et la largeur des engins,
- le second consisterait en un léger re-profilage du chemin existant afin de permettre un entretien régulier, de rallonger la clôture sur 200 mètres,

d'enlever la chicane posée il y 4 ans. Son coût serait de 3 242 € HT environ.

Le Conseil valide la seconde hypothèse en précisant qu'il devrait être fait au préalable un passage d'épaveuse à partir des parcelles mitoyennes, avec l'accord du propriétaire.

- **Aménagement de La Bessière :**

Un courrier du Conseil Général donne un accord de principe pour l'éligibilité du projet mais avec un plafond de 2 500 € par habitant, la différence étant à la charge de la commune, soit 120 000 € sur les 320 000 € du projet.

Les suggestions du Conseil Général pour réduire les coûts sont les suivantes :

- Réduire le périmètre de prise en charge de l'assainissement collectif,
- rapprocher la station du village afin de diminuer les coûts de réseau et de voirie,
- éventuellement revoir le dimensionnement de la station (fixé à 80 équivalent habitants pour le moment).

Le Maire, le Premier Adjoint et le Maître d'Oeuvre ont rendez-vous à ce sujet au Conseil Général le 9 juillet.

- **Circuit de randonnée archéologique autour de Javols :**

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'utilisation de la voirie communale.

- **Point sur les travaux :**

- Les travaux de réparation des routes sont en cours (PATA).
- Voirie : le programme Communauté de Communes concernant Chabannes et la route de la Bessière débutera la troisième semaine de juillet.
- La reprise du poste de relevage défaillant de la Mairie sur le réseau assainissement par l'entreprise Marquet est en cours.
- L'enrobé autour du lotissement du Dèvés sera réalisé la deuxième semaine de juillet par l'entreprise Marquet.
- La réfection de la dalle du clocher de l'église a été réalisé par l'entreprise Soulier-Nuc et Martin Père et Fils. Le traitement de la charpente a été confié à l'entreprise ETTB et la révision de la toiture à Pépin-Mara.

- **Questions diverses :**

- Le Maire, le Premier Adjoint et le Conseiller Général ont rendez-vous avec le Préfet le 1er juillet pour évoquer le problème de l'accueil et de l'offre commerciale sur le site archéologique de Javols et lui présenter le projet de mise en valeur du site.
- Feu d'artifice : accord pour un feu équivalent aux années précédentes.
- Proposition de décorations de Noël pour un montant de 1 000 – 1 500 €. Accord mais voir s'il existe un marché de l'éclairage d'occasion.
- Nettoyage du réseau AEP : début du nettoyage par la canalisation Aumont-Orbagnac-Aubigeyrette-Les Salhens-Chabannes et le réservoir d'Orbagnac. Les autres suivront.

A 23h30, le Maire remercie chacun pour sa participation active et lève la séance.